

PAROLES DE DÉLÉGUÉS : POUR LE POUVOIR D'ACHAT

L'URGENCE D'UNE AUGMENTATION DES SALAIRES

Parmi les 210 interventions de délégués à la tribune, nombre d'entre elles évoqueront donc le pouvoir d'achat, les difficultés afférentes et la revendication de l'amélioration de la situation par le salaire. Alain André (FNEM-FO) confirmait ainsi le préavis de grève le 2 juin dans les industries électriques et gazières sur la question des salaires et du pouvoir d'achat. En un an, soulignait-il, les salaires des électriciens et gaziers n'ont été revalorisés que de seulement 0,3 %. De rien en somme.

Dans le secteur des transports et de la logistique, où les salaires sont particulièrement bas et souffrent du dumping social auquel joue le patronat, une grève à l'appel de plusieurs syndicats dont FO-UNCP est programmée le 27 juin, annonçait Patrice Clos.

Pierre Courrèges-Clerc, de Dordogne, soulignait quant à lui la souffrance des salariés dans un département où le salaire moyen est parmi les plus bas de France. Christian Cadio évoquait la situation de salariés morbihannais du secteur du nettoyage, ceux de la deuxième ligne. Des salariés dénommés ainsi depuis la crise Covid et à l'instar, entre autres de ceux des secteurs de l'alimentaire. Ils subissent des contrats à temps partiel, des horaires atypiques, ils ont des emplois peu rémunérés... Bilan de cette situation : Les salaires ne suffisent pas pour vivre au quotidien.

LES PATRONS ONT DES OURSINS DANS LES POCHEs !

La flambée du prix de l'essence est à elle seule un problème. Des collègues ont des contrats de quatre heures de travail par jour et avec une répartition de deux heures le matin et de deux heures le soir. D'autres assurent 30 à 40 chantiers par jour et sans indemnité de déplacement ! Doit-on assumer des charges pour pouvoir travailler ? Jocelyne Martin, du secteur nettoyage aussi, dans le département des Côtes-d'Armor, appuyait ces propos. La plupart des salariés sont à temps partiel et n'ont plus les moyens financiers de se rendre sur leur lieu de travail. Les patrons ont des oursins dans les poches !

SE SERRER LA CEINTURE POUR POUVOIR FAIRE LE PLEIN D'ESSENCE !

Les salariés du commerce sont des salariés pauvres, martelait Gérard Gautier, évoquant la situation en Haute-Garonne. Ils se mettent en arrêt en fin de mois car ils n'ont plus les moyens de se rendre sur leur lieu de travail. Nombre de délégués ont évoqué cette difficulté liée à la hausse fulgurante du prix de l'essence, tel Jacques Mosse Biaggini (secteur du Commerce, DSC de Conforama). Beaucoup de collègues se serrent la ceinture pour pouvoir faire le plein d'essence ! Un comble. Dans cette entreprise qui a fait un PSE impactant 1 900 salariés, les exonérations de cotisations sociales employeur représentent 10 millions d'euros quand l'enveloppe pour les dernières NAO est seulement de la moitié de ce montant, s'indignait le militant, tandis que Nicolas Di Gregorio (secteur des assurances) annonçait lui une grève le 2 juin au sein de la société d'assurance Mutex (groupe VYV). Une grève pour les salaires et avec une demande d'augmentation de 8 %. Dans l'Hérault, qui affiche un taux de 10 % de demandeurs d'emploi parmi la population active, 63 % des chômeurs bénéficient du revenu de solidarité, 19,7 % des habitants du département vivent sous le seuil de pauvreté, indiquait Franck Mary-Montlaur, signifiant ainsi les difficultés pour les dépenses du quotidien. Constat aussi d'appauvrissement des travailleurs par Jean-Pierre Glacet, citant le cas des Ardennes où seuls

42 % des habitants payent l'impôt sur le revenu, soit cinq points de moins que la moyenne nationale, et où le montant moyen de l'impôt est inférieur de 43 % à celui de la moyenne nationale.

DANS UN COUPLE, AVEC DEUX SMIC, IL N'Y A PLUS D'ARGENT EN MILIEU DE MOIS

Dans beaucoup d'entreprises, résumait Gérald Albano des Landes, les ouvriers et employés sont sous-payés. Et de citer les trois semaines et demie de conflit qu'il a fallu mener l'hiver dernier au sein de la société de foie gras Labeyrie, où FO est majoritaire, avant d'obtenir une augmentation de salaire de 2,25 %, la révision des grilles et une prime. Cela dans cette société où, si le produit fini a le goût du luxe, les salaires eux sont bas, très bas.

Maintenant « dans un couple, avec deux Smic, il n'y a plus d'argent en milieu de mois », fulminait Jean-Jacques Leleu (secteur des métaux), s'indignant des récents « saupoudrages » effectués par le gouvernement. S'il faut bien sûr « prendre » ces primes et autre chèque énergie, « ce n'est toutefois pas du salaire » et, au final, il y a toujours un « appauvrissement des salariés ».

CES RÉFORMES QUI IMPACTENT LES PLUS FRAGILES...

La réforme du mode de calcul de l'allocation logement en janvier 2021 a permis de réaliser 1,1 million d'euros d'économies sur le dos des plus précaires en 2021. Le montant des allocations a baissé en moyenne de 73 euros pour 30 % des allocataires, elle a carrément disparu pour 6 %, soulignait quant à lui Frédéric Neau pour les organismes sociaux du Maine-et-Loire. Et dans ces difficultés accrues de pouvoir d'achat, notamment par la baisse de prestations sociales, c'est sans parler bien sûr de la réforme de l'Assurance chômage, pleinement appliquée depuis décembre dernier, que FO n'a cessé de combattre et qui réduit les droits et le montant de l'allocation pour plus d'un million de demandeurs d'emploi.

POUR VAINCRE LA PAUPÉRISATION DES AGENTS PUBLICS, IL NE POURRA Y AVOIR SATISFACTION QU'À 23 % D'AUGMENTATION DE SALAIRE

Certains agents publics doivent dormir dans leur voiture avant de trouver un logement, parfois très éloigné de leur lieu de travail, soulignait de son côté Philippe Soubirous pour les personnels administratifs de la Défense. Ce qui en dit long sur les difficultés aussi de pouvoir d'achat dans le public, en rien épargné. Aucun hasard à cela quand on sait que les premiers échelons de la catégorie C se retrouvent sous le Smic à chacune des revalorisations de celui-ci, que la valeur du point d'indice n'a pas été augmentée depuis 2011, que les grilles indiciaires des trois catégories (A, B et C), de plus en plus tassées, n'ont pas été elles non plus revalorisées...

Sur les salaires, il ne pourra y avoir satisfaction qu'à 23 % d'augmentation, lançait Salima Bouchalta du syndicat Spaseen-FO (personnels administratifs de l'Éducation nationale). Oui, la pauvreté menace les agents ! En catégorie C, le salaire indiciaire est inférieur au Smic jusqu'au huitième échelon, cela donc avec neuf ans d'ancienneté. En B, les agents sont au Smic jusqu'au troisième échelon... Lise-Rose Bizart, du secteur des lycées et collèges (SNLC-FO), confirmait : À l'Éducation nationale il y a une paupérisation des agents.

LA POLITIQUE DES PRIMES, CE N'EST PAS LA SOLUTION

Jean-Christophe Leroy, du syndicat des ingénieurs du ministère de l'Agriculture (SNIAE-FO), pointait lui aussi une baisse de pouvoir d'achat de l'ordre de 20 %. Et à l'image de l'ensemble de la fonction publique,

où une vraie politique de progression salariale n'a toujours pas été activée, il y a un manque d'attractivité à l'agriculture, s'indignait-il. Oui, des collègues commencent au Smic !. Quant à la politique des primes, ce n'est pas la solution. Bilan, On n'arrive plus à recruter, les jeunes démissionnent après deux à trois ans. L'administration recrute alors des contractuels ! Ce qui est le credo instauré par la loi de Transformation de la fonction publique. Dans le secteur de l'agriculture comme ailleurs, les premiers échelons de la catégorie C sont inférieurs au Smic, c'est inadmissible, lançait Catherine Denis pour les agents administratifs.

Alors que certains s'ingénient depuis des années à faire passer les fonctionnaires pour des nantis, Marc Tardy (secteur de la défense) résumait : Le point d'indice n'est même pas aligné sur l'inflation. Avec des salaires qui baissent [en euros constants, NDLR], on n'a rien à envier au privé !

LE SALAIRE AU CŒUR DE L'ATTRACTIVITÉ DES CARRIÈRES PUBLIQUES

S'il y a eu le Ségur de la santé signé, notamment par FO, à l'été 2020, reste encore beaucoup à faire, en matière de recrutements, massifs, de conditions de travail, mais aussi en matière salariale, soulignait Cyrille Venet du syndicat FO des médecins hospitaliers. Si on veut rendre la carrière hospitalière attractive, on pourrait tripler par exemple l'indemnité de garde, augmenter le point d'indice..., lançait-il. Le secteur de l'action sociale, confirmait quant à lui Jacques Tallec, sera en grève le 9 juin, à l'appel de FO notamment, protestant contre le non-octroi jusque-là de la mesure salariale Ségur de 183 euros à 240 000 salariés.

Ludovic Durand évoquait lui aussi le pouvoir d'achat et les salaires, ceux des agents territoriaux du secteur de la police municipale. Des agents de catégorie C. On demande toujours une bonification de service alors qu'on travaille en horaires décalés, insistait-il. Plus largement, des mesures doivent être prises pour nous. Il faut créer un régime indemnitaire spécifique. Pour l'instant les régimes, aux contenus différents d'une collectivité territoriale à l'autre, sont mis à mal par les employeurs publics. Et ces remises en cause se font dans le cadre de la loi de Transformation de la Fonction publique.

Les travailleurs attendent de vivre dignement, les retraités aussi, résumait Christine Lepetit pour les personnels de la base de la défense à Cherbourg. Paul Barbier, nouveau secrétaire adjoint de l'UCR-FO, rappelait que quelque 500 000 retraités travaillent et que 1,2 million de seniors vivent sous le seuil de pauvreté...

Valérie FORGERONT – Journaliste à *L'inFO militante*